



COMPTE RENDU DE CONSEIL DE QUARTIER CENTRE

A l'espace de vie sociale Pierre Valette, le mercredi 24 avril 2024

Animé par **Michel Aouad** élu référent du quartier Centre et Maire adjoint – Vie des quartiers

En présence du **collectif d'animation du conseil de quartier Centre** et des **agents des services de la Ville**

Ce conseil de quartier a réuni une trentaine d'habitant.e-s.

En présence de **Sonia Figuères**, Maire adjointe - démocratie locale, vie associative, affaires générales et habitat ; **Dominique Trichet-Allaire**, Maire adjointe - Transition écologique, Nature en ville, Biodiversité, ENR, Propreté et Zéro déchet, Lutte contre les pollutions ; **Saliou Ba**, Maire adjoint - Action sociale, logement d'urgence, jeunesses et ville accueillante ; et **Jocelyne Boyaval**, Maire adjointe - Mémoire, anciens combattants et seniors.

OBSERVATOIRE CITOYEN DES ENGAGEMENTS MUNICIPAUX

Un des 150 engagements municipaux était de permettre aux habitants d'analyser et de faire un retour sur le programme de la mandature aux côtés des élus et des agents de la Ville. C'est pour cela que la Municipalité met en place un Observatoire citoyen des engagements municipaux qui permettra d'évaluer le niveau de réalisation du programme et de faire le point.

Les habitants qui souhaitent participer peuvent déposer leur candidature jusqu'au 30 septembre 2024 en s'inscrivant sur la plateforme nous.malakoff.fr, en écrivant à l'adresse mail democratielocale@ville-malakoff.fr ou en remplissant un formulaire papier disponible dans les maisons de quartier, à la MVA et dans les deux CMS.

PROJETS LAUREATS DU BUDGET PARTICIPATIF



Plusieurs projets élus dans le quartier centre concernent la végétalisation et sont en cours de réalisation. Le projet des Feuillus dans la rue, rue Béranger, a été achevé et 13 bacs végétalisés ont été installés. Le projet Fleur de bitume, rue François Coppée, est en cours de réalisation et en phase de concertation entre le collectif des habitants porteurs du projet, et les services techniques de la Ville. Le jardin de la Maison des arts va accueillir les plants de houblon pour le projet Bière Locale ; enfin, les travaux ont démarré au jardin du Sentier du Tir pour le projet Promenade des senteurs.

🔴 Comment déposer un projet ?

Il sera possible de déposer un projet pour la 2^{ème} édition du budget participatif, à partir de décembre 2024. Les habitants recevront les informations dans les boîtes aux lettres. Il sera possible de déposer un projet en ligne sur la plateforme nous.malakoff.fr, ou en remplissant un formulaire à déposer dans une des urnes mises à disposition dans les équipements de la Ville, par exemple dans une des maisons de quartier. Des agents se rendront disponibles lors de permanences pour accompagner les habitants et les aider à formaliser vos projets.

GESTION DES DECHETS

Depuis le 1er janvier 2024, deux nouveaux systèmes de collecte de déchets ont été mis en place par l'intercommunalité VSGP, autorité compétente en matière de collecte des déchets ménagers et d'enlèvement des encombrants.

Premièrement, un nouveau système de collecte à la demande des encombrants a été mis en place. Ce dispositif, implanté dans l'ensemble des communes de VSGP, permet une meilleure prise en charge des encombrants : au lieu de déposer les encombrants lors de la collecte mensuelle, les habitants peuvent prendre rendez-vous dès qu'ils en ont besoin par internet ou téléphone au 0 800 02 92 92. De plus, un nombre plus important d'encombrants est autorisé dans cette collecte contrairement à l'ancienne collecte mensuelle. Il n'y a pas de taille maximale.

Deuxièmement, VSGP a commencé à mettre en place la collecte des biodéchets. Des bio seaux et des bacs avec un couvercle marron, dédiés aux biodéchets, ont été mis à disposition aux habitants. Pour l'instant, seuls les pavillons et les habitats collectifs de moins de 24 foyers sont concernés, mais cette collecte étant une obligation législative, elle concernera prochainement l'ensemble des logements.

🔴 Est-il possible de rajouter un encombrant à un dépôt qui n'a pas encore été collecté par VSGP ? Certains n'ont pas de numéro affiché dessus.

Tous les encombrants que l'on voit dans la rue ne vont pas forcément être collectés par VSGP. Seuls ceux avec un papier scotché, qui indique un numéro sont inclus dans leurs collectes, les autres correspondent à des dépôts sauvages. C'est la Ville qui se charge de retirer les dépôts sauvages, avec un camion qui passe quotidiennement.



Si vous remarquez un dépôt sauvage, il ne faut pas hésiter à faire un signalement sur le site de la Ville, portail « déchets et voirie » <https://www.malakoff.fr/1558/cadre-de-vie/gestion-des-dechets-et-de-la-voirie.htm>

❶ Est-il possible de n'avoir qu'une seule poubelle marron par rue, ou de la mutualiser d'une autre façon ? Les bacs prennent de la place sur les trottoirs et sont rarement remplis en entier. Que faire si l'on ne veut pas de ces bacs ? VSGP va-t-il récupérer les bacs non utilisés ?

Il est tout à fait possible de mutualiser des bacs marrons entre voisins, mais cela doit être organisé entre habitants. La taille des bacs ne peut pas être changée car son ergonomie est liée au système du camion benne.

Il faut signaler à VSGP par téléphone ou sur leur site internet <https://www.valleesud.fr/> que vous ne voulez pas de votre bac, ils viendront ensuite le récupérer. Les agents propreté de l'intercommunalité sont actuellement très occupés avec la mise en place de ce système, il est possible qu'ils prennent du temps avant de récupérer les bacs.

❷ Des habitants des passages Richard et du Théâtre signalent une irrégularité dans la collecte de leurs bacs.

L'information a été remontée à VSGP.

❸ Des sanctions vont-elles être appliquées aux cafetiers qui ne ramassent pas les mégots devant leur devanture ? Il y a toujours une importante quantité de mégots sur les trottoirs malgré les cendriers installés par la Ville.

La Ville a réalisé plusieurs communications auprès des cafetiers sur cette question. Une relance va être faite par le manager du commerce, c'est en effet la responsabilité des commerçants de nettoyer devant leurs commerces. Si cela devient nécessaire, la police municipale réalisera des passages pour contrôler le bon respect des règles.

❹ Pourquoi la Ville n'installe pas des bi-corbeilles pour améliorer le tri des déchets ?

Des corbeilles de tri ont commencé à être installées dans l'ensemble des parcs et jardins. Cependant, du fait de la densité urbaine et de la largeur des trottoirs, il est beaucoup plus difficile d'en installer sur les trottoirs. Une réflexion est tout de même en cours pour identifier les endroits où il est possible d'en installer. Par ailleurs cela double les tournées de ramassage.



● **Devant la résidence Assia Djebbar aux 13 et 15 rue Pierre Valette, des poubelles enterrées se trouvent à 5 mètres de l'entrée et une poubelle de ville a été installée juste devant la porte d'entrée. Cette poubelle déborde régulièrement de déchets des commerçants, attirant les nuisibles. Les habitants ne comprennent pas cette installation et demandent que les poubelles soient déplacées ou retirées. Les commerçants utilisent également des poubelles enterrées sous-dimensionnées par rapport à la quantité de déchets.**

La Ville a pris en compte cette demande. Elle est actuellement en cours de traitement par Malakoff Habitat. Pour autant l'augmentation du nombre de containers enterrées dépend de l'encombrement du sous-sol. La police municipale a été prévenue sur la question des commerçants.

NUISANCES

● **Des habitants ont signalé des nuisances au mail Thorez et demandent des solutions. Ils demandent s'il est possible de fermer le passage la nuit et de nettoyer tous les tags. D'autres habitants ont signalé d'importantes nuisances dans leurs rues.**

Suite à de nombreuses remontées, la municipalité a édicté différents arrêtés interdisant les barbecues, la vente à la sauvette, et luttant en général contre les nuisances sonores. La police municipale effectue quotidiennement des passages en soirée, mais elle ne peut verbaliser en cas de tapage nocturne que lorsque celui-ci est caractérisé pendant l'intervention des policiers.

La Mairie va faire l'acquisition d'un sonomètre et forme un agent en complément de la police municipale. Parallèlement à cela, la police municipale a rencontré la commissaire de Vanves pour mettre en place des opérations conjointes durant la période estivale, afin de dissuader les jeunes de rester dans le parc la nuit. Les passages de la police municipale vont également être accentués sur les rues signalées.

Pour rappel, au-delà de 22h45, il faut contacter la police nationale. La Ville rappelle à nouveau qu'il faut appeler le 17 plutôt que le commissariat de Vanves. Lorsque l'on appelle le 17, si les agents du commissariat de proximité ne sont pas disponibles pour se déplacer, la demande est transmise aux commissariats alentours. De plus les appels au commissariat ne sont pas pris en compte dans les statistiques. Cela a permis d'augmenter le nombre de passages là où il y avait des problèmes auparavant, par exemple boulevard de Stalingrad.

Les problèmes du mail Thorez ont déjà fait l'objet de discussions lors du conseil de quartier de novembre 2023, et il avait été expliqué qu'il n'était pas possible de le fermer la nuit. C'est un passage qui est utilisé très tôt le matin. Il faut être en capacité de laisser les habitants rentrer et sortir à l'heure où ils en ont besoin.

La Ville réfléchit à d'autres solutions mais qui devront faire l'objet d'un échange avec les habitants sur la possibilité, par exemple, de couper l'éclairage public (en test) pour voir si cela limite les phénomènes de regroupement.



STATIONNEMENT

🔴 **Des habitants ont signalé des nuisances au mail Thorez et demandent des solutions. Ils demandent s'il est possible de fermer le passage la nuit et de nettoyer tous les tags. D'autres habitants ont signalé d'importantes nuisances dans leurs rues.**

Un panneau d'interdiction de stationnement est déjà posé, la police municipale privilégie les contraventions, sauf en cas d'urgence ou sur des véhicules ventouses.

URBANISME

🔴 **Des habitants ont constaté que beaucoup de surfaces de bureaux sont inoccupées et demandent ce que la municipalité peut faire pour y remédier. Un habitant s'interroge plus particulièrement sur la réhabilitation des bureaux désaffectés proches de la rue Marc Seguin. Un espace végétalisé y est utilisé pour le dépôt sauvage.**

La municipalité n'a pas l'autorité pour réquisitionner des propriétés privées. Dans le cas des bureaux désaffectés rue Marc Seguin, la Ville a mis en arrêt le projet de démolition-reconstruction des promoteurs, afin de privilégier une réhabilitation avec une ouverture de l'espace vert en cœur d'îlot pour les habitants. La Ville travaille maintenant en partenariat avec les promoteurs sur le cahier des charges afin d'assurer la qualité du projet, mais cela rallonge les délais. Les sites inoccupés ayant tendance à se dégrader, il avait déjà été demandé au propriétaire de nettoyer ses espaces. Le propriétaire qui a nettoyé uniquement du côté d'Etienne Dolet sera relancé.

VOIRIE

🔴 **Des nids de poules ont été signalés au niveau de l'avenue Pierre Larousse et de la rue Gallieni. Ils mettent en danger les cyclistes.**

L'avenue Pierre Larousse est un des axes importants qui devaient être retravaillés dans le cadre du Plan Global de Déplacements, avec une mise en sens unique. Cette ambition est rendue plus difficile par le projet de l'Etat de construction des ministères sociaux. En effet, l'entrée des ministères se fera sur l'avenue Pierre Larousse, engendrant une augmentation de la circulation avec l'arrivée des nouveaux salariés et les livraisons. Madame la Maire a eu un rendez-vous avec le président de VSGP, le sous-préfet et le ministère des affaires sociales à ce sujet.

Concernant les nids de poules, il faut les signaler sur le site de VSGP, qui possède la compétence de la voirie : <https://www.valleesud.fr/vos-services/espace-public/infos-voirie-infos-voirie-participez-aux-projets-damenagement-de-voiries-du-territoire-vallee-sud-grand-paris/>. L'élue malakoffiot à la voirie s'assure du suivi des signalements des habitants lors de sa rencontre mensuelle avec un technicien de l'intercommunalité.



QUESTIONS DIVERSES

Un outil de communication entre voisins : Malakoffyo

Un membre du collectif d'animation a présenté un outil numérique d'échanges destiné aux habitants du quartier centre, et de toute la ville en général. Appelé « Malakoffyo », l'objectif est de favoriser la communication entre voisins : <https://malakoffyo.fr/>.

📍 Quel est le rythme de la dératisation face au nombre important de rats ?

La prolifération des rats est un phénomène régional qui n'est pas propre à Malakoff et qui n'est pas évident à traiter. Des campagnes de dératisation ont lieu mais elles ne peuvent pas être démultipliées. En complément, la Ville travaille sur des actions de sensibilisation, avec notamment une campagne à destination des habitants. En effet, certains gestes sont vecteurs de prolifération des rongeurs, par exemple laisser une poubelle ouverte. La municipalité travaille avec VSGP pour résoudre la problématique des bacs de poubelles percés. La Ville a également sensibilisé les bailleurs sociaux.

📍 Que fait la mairie pour s'assurer de la stabilité des carrières souterraines ?

Les carrières font l'objet d'un suivi de la part de l'Inspection Générale des Carrières (IGC), ce n'est pas la Ville qui a la compétence pour ces inspections. En revanche la Ville agit dès lors que l'IGC signale des risques clairement identifiés comme c'est le cas sur le secteur Larousse, La Tour ou Nicomèdes Pascual. Par ailleurs la Ville n'intervient pas sur le domaine privé mais uniquement sur le domaine public. Les travaux de comblement des carrières sur le domaine privé relèvent de la compétence des propriétaires. La Ville intervient également dès lors qu'elle repère des affaissements sur les espaces publics et les procède aux comblements nécessaires.

Les prochains conseils de quartier auront lieu sous la forme de balades de quartier. Le conseil de quartier centre aura lieu le samedi 06 juillet à 10h pour un trajet d'une heure, avec comme point de départ le croisement de la rue Béranger et de la rue Salvador Allende. Pour toute information, contactez-nous par email à democratielocale@ville-malakoff.fr

